

Urne de vote officielle

Rolléco

Adresse
Ville
E-mail
Téléphone

2 Rue Louis ARMAND
59200 TOURCOING
contact@rolleco.fr
03 20 22 00 11



Matériel conforme au
code électoral en vigueur

L'urne de vote officielle est un élément primordial lors d'élection, elle assure la bonne tenue du scrutin. Capable de recueillir **entre 800 et 1600 bulletins**, l'urne de vote officielle possède des faces transparentes en PMMA et une structure en aluminium anodisé. Afin d'assurer l'exactitude du scrutin, l'urne officielle est équipée d'un compteur mécanique qui comptabilise chaque bulletin.

- Urne pour élections avec structure en aluminium anodisé
- Faces transparentes en PMMA (transparente et très résistante)
- Cette urne de vote peut contenir 800 à 1600 bulletins selon la version choisie
- **2 serrures différentes** : sécurité et confidentialité des votes assurés
- 1 compteur mécanique : contrôle la validation et la comptabilisation de chaque vote
- 1 volet de sécurité : isole les votes
- Poignées latérales : facilite le maniement
- Urne fabriquée en France

L'URNE DE VOTE OFFICIELLE EST DISPONIBLE EN 3 VERSIONS

Cette urne de vote officielle vous est proposée en 3 versions différentes selon vos besoins :

- 1 : Urne pour 800 bulletins
- 2 : Urne pour 1200 bulletins
- 3 : Urne pour 1600 bulletins

Pour toute assistance, merci de nous contacter :
Tél : 03 20 22 00 11 - Fax : 03 28 35 09 34

Fiche produit au 29/03/2025 01:22:14

AVANTAGES PRODUIT DE L'URNE DE VOTE OFFICIELLE

Serrures sécurisées, trappe à levier et boîtier renforcé : l'urne de vote officielle répondra à toutes vos demandes. Conforme aux normes du code électoral, elle peut être installée dans chaque bureau de vote et peut recueillir jusqu'à 1600 bulletins.

- Urne de vote transparente, très robuste
- Résistante aux griffures et chutes
- Se stocke facilement par empilation
- **Conforme aux réglementations du code électoral**

Aidez-vous de notre [guide d'achat](#) pour matériel électoral, afin de trouver les équipements adaptés à vos besoins.

À NOTER : Il appartient aux mairies d'aménager leurs locaux de vote en s'équipant d'urnes de vote officielles (Art. L63 du code électoral).

Urne de vote officielle

Référence	L	I	H	Délai
E0649	400	400	520	Départ 48H
E0647	400	400	320	Départ 48H
E0648	400	400	420	Départ 48H

*Pour toute assistance, merci de nous contacter :
Tél : 03 20 22 00 11 - Fax : 03 28 35 09 34*

Fiche produit au 29/03/2025 01:22:14